

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2025-03

En exercice 24

Présents 21

Séance du 7 janvier 2025

Votants 23

Date de la Convocation

26/12/2024

Date de l'affichage

26/12/2024

Objet de la délibération

Election des adjoints

L'an deux mil vingt-cinq,  
et le 7 janvier,  
à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Présents : Marion ATRON, Sophie BAUDET, Jérôme BENOIT, Marc BONGINI,  
Jacques BONNIER, Romain CORNU, Pierre ECOCHARD, Catherine FOURNIER,  
Thomas GAND, François-Damien GROS, Nelly GUICHARD, Christopher  
HAUBRUGE, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Brigitte MONNET,  
Isabelle PACOU, Jean-Louis ROCHET, Françoise RODOT, Irène ROUCHE,  
Michel SORNAY, Béatrice VAUCHER.

Absents : Séverine BRUNET (Procuration à M. BONGINI), Sophie DEMAREST,  
Valérie PAROLA (procuration à C. FOURNIER)

Secrétaire de séance : Anthony LAINE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2113-1, L 2122-7 et les articles L 2122-7-1 ;

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Election du premier adjoint

**Premier tour de scrutin, candidat M. BONGINI Marc :**

Nombre de bulletins :23

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

– M. BONGINI Marc : 21 voix (vingt et une)

– M. BENOIT Jérôme : 1 voix (une)

– M. BONGINI Marc, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier adjoint.

Election du deuxième adjoint

**Premier tour de scrutin, candidat Mme FOURNIER Catherine :**

Nombre de bulletins : 23

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

– Mme FOURNIER Catherine : 21 voix (vingt et une)

– Mme FOURNIER Catherine, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée deuxième adjointe.

**Election du troisième adjoint**

**Premier tour de scrutin, candidats M. GROS François-Damien et Mme PACOU Isabelle :**

Nombre de bulletins : 23

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

– M. GROS François-Damien : 10 voix (dix)

– Mme PACOU Isabelle : 11 voix (onze)

– Mme PACOU Isabelle, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée troisième adjointe.

**Election du quatrième adjoint**

**Premier tour de scrutin, candidat M. BONNIER Jacques :**

Nombre de bulletins : 23

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

– M. BONNIER Jacques : 21 voix (vingt et une)

– M. BONNIER Jacques, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé quatrième adjoint.

Fait et délibéré

A VAL-SONNETTE, le 7 janvier 2025

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Maire, MONNET Brigitte

